

## ACTIONS EUROPEENNES

### Orientation de gestion

MAIF Impact Social investit dans la croissance vertueuse pour viser un double objectif de performance financière et d'impact social en s'alignant sur certaines thématiques des Objectifs de développement durable (ODD)<sup>1</sup>.

Sur un univers de sociétés européennes, les gérants développent une analyse fondamentale pluridimensionnelle pour sélectionner les entreprises du portefeuille :

- Une analyse des critères ESG (environnement, social, gouvernance)
- Une analyse de l'ambition sociale autour de 5 piliers sociaux (l'intention et la mission, la qualité des conditions de travail, le progrès social, le partage de la valeur ajoutée, l'inclusion sociale)
- Une mesure d'impact social sur ces critères
- Une analyse financière approfondie des fondamentaux et des perspectives boursières
- Une politique de dialogue et d'engagement

Le fonds vise à surperformer le STOXX Europe 600 DNR<sup>2</sup> sur un horizon de placement recommandé de 5 ans.

<sup>1</sup> Les objectifs de développement durable des Nations Unies donnent la marche à suivre pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous. Ils répondent aux défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés, notamment sociaux, sociétaux et environnementaux.

<sup>2</sup> Dividendes nets réinvestis

### Les points clés

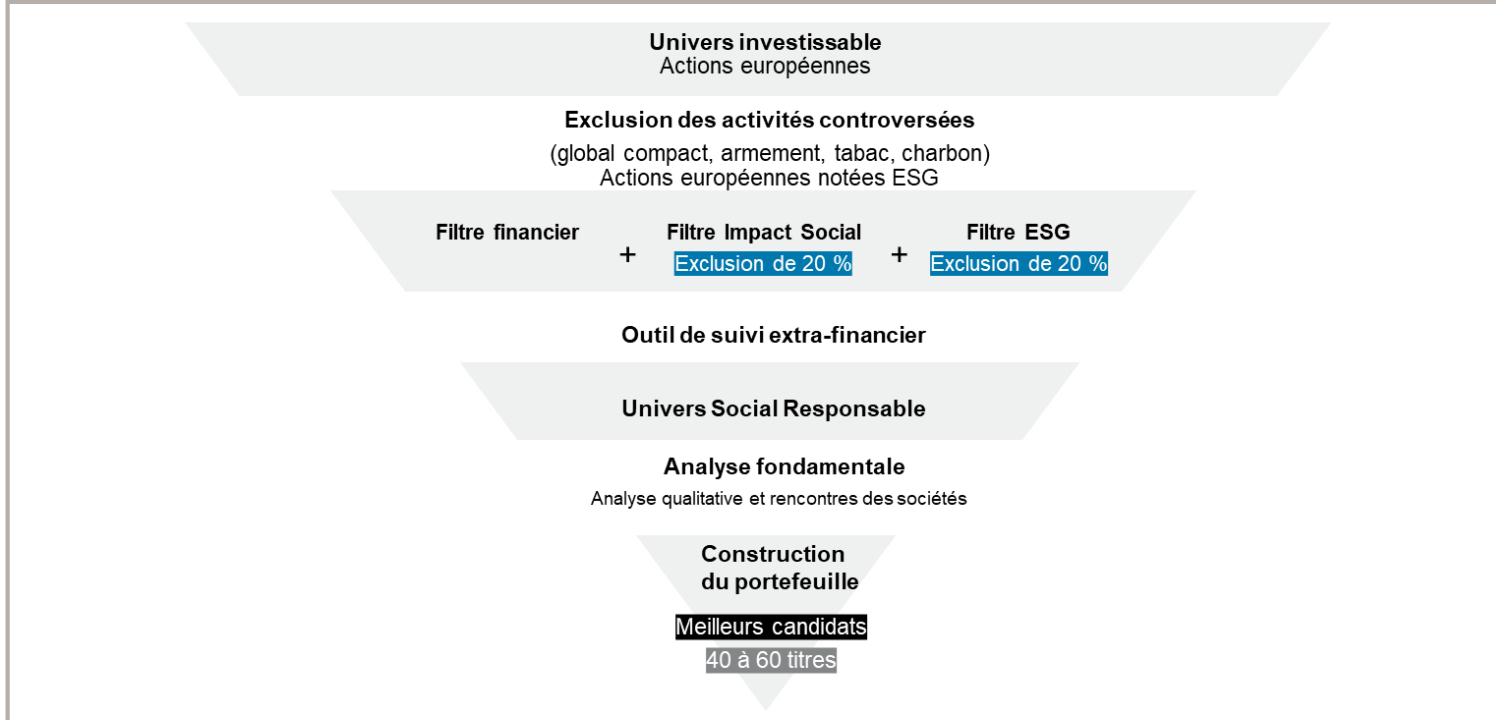
- Viser un objectif double de performance financière et d'impact social
- Bénéficier d'une large diversification à travers des investissements dans des sociétés européennes toutes capitalisations
- Investir dans des sociétés impliquées dans le poursuite d'objectif sociaux mesurables en ligne avec certaines thématiques des Objectifs de développement durable

### Les principaux risques

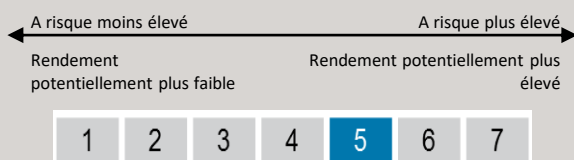
- Perte en capital
- Actions
- Marché
- Contrepartie
- Gestion discrétionnaire

Les différents risques sont détaillés dans le DICI du FCP, librement téléchargeable sur le site de la MAIF.

### Processus de gestion



### Échelle de risque\*



\* Indicateur résultant d'une méthodologie réglementaire basée sur la volatilité historique annualisée, calculée sur 5 ans. Cet indicateur est susceptible d'évoluer périodiquement.

### Focus

#### Pourquoi la MAIF a-t-elle sélectionné MAIF Impact Social comme support d'investissement pour votre épargne long terme ?

En dévoilant sa raison d'être, la MAIF a placé au cœur de ses actions et de ses engagements l'attention sincère portée à l'autre et au monde. Le fonds MAIF Impact Social vous permet d'investir dans des entreprises, qui, elles aussi, ont pris conscience de l'évolution de leur rôle dans la société.

Ces entreprises intègrent progressivement une vision à plus long terme de leurs enjeux, qui ne sont plus exclusivement économiques et financiers, mais placent l'humain au cœur de leurs préoccupations. Elles se démarquent sur certains critères sociaux : par exemple en termes de création et de préservation de l'emploi, de progrès social (développement des compétences, équité hommes femmes...), de réduction des écarts de rémunération ou d'actions en faveur de l'inclusion.

En investissant votre épargne dans MAIF Impact Social, vous bénéficiez du double objectif financier et social mis en œuvre dans ce fonds.

### Qui est OFI Asset Management ?

Fondée en 1971, OFI AM compte parmi les plus importantes sociétés de gestion françaises en termes d'encours gérés avec **72 Mds€ d'actifs sous gestion à fin décembre 2019**.

Le Groupe a développé une expertise sur les actifs cotés et non cotés, afin de **proposer une offre de solutions et services adaptés aux besoins d'une clientèle diversifiée**.

Engagé pour le développement d'une finance responsable, OFI Asset Management est **un des leaders de la gestion ISR du marché français**. Le Groupe dispose d'un **ancrage historique dans l'économie sociale**. Ses principaux partenaires et actionnaires sont des mutuelles membres de la FFSA et de la FNNF, et en particulier la Macif et la Matmut.

### Caractéristiques

Univers d'investissement :  
**Actions européennes toutes capitalisation**

Forme juridique :  
**FCP**

Classification AMF :  
**Actions internationales**

Date de création :  
**8 janvier 1999 réorientation de gestion au 01/02/2020**

Société de gestion :  
**OFI Asset Management**

Indicateur de référence :  
**STOXX Europe 600 DNR (\*)**

Code ISIN : **FR0000435455**

Devise : **Euro**

Frais de gestion :  
**1 % TTC max depuis le 01/02/2020**

Distribution / Commercialisation :

**MAIF dans ses contrats :**

- **Assurance vie Responsable et Solidaire**
- **MAIF Avenir Patrimoine**
- **Contrat de capitalisation MAIF**

*\* Plus d'informations sur [www.stoxx.com](http://www.stoxx.com)*

Durée de placement recommandée :  
**Supérieure à 5 ans**

Frais d'entrée :  
**Néant pour les contrats MAIF**

Frais de sortie :

**Néant**

Frais courants :  
**1,60 % (au 31/12/2018)**

Commission de surperformance :  
**Néant**

Affectation des résultats :  
**Capitalisation**

Source : OFI AM, au 31/12/2019

Ce document à caractère promotionnel est destiné à une clientèle non professionnelle de la MAIF, de ses filiales et de son réseau. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de OFI Asset Management. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par OFI Asset Management à partir de sources qu'elle estime fiables. Le FIA mentionné dans le document a été agréé par l'AMF et est autorisé à la commercialisation en France et éventuellement dans d'autres pays où la loi l'autorise. Préalablement à tout investissement, il convient de vérifier si l'investisseur est légalement autorisé à souscrire dans le fonds. Le DICI doit être obligatoirement remis aux souscripteurs préalablement à la souscription. Les règles de fonctionnement, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à l'investissement dans un fonds sont décrits dans le DICI de ce dernier. Le DICI et les derniers documents périodiques sont disponibles sur demande auprès de OFI Asset Management. OFI Asset Management se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis. OFI Asset Management ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Dans l'hypothèse où un fonds fait l'objet d'un traitement fiscal particulier, il est précisé que ce traitement dépend de la situation individuelle de chaque client et qu'il est susceptible d'être modifié ultérieurement.